



Bureau Exécutif en visioconférence du 17-11-2021 20H00-21H00

Elus présents : Thibault LALLEMAND, Laura GAUTIER, BOISSIERE Daniel, Emilie AUGÉ, Stéphane LINARD, Catherine BIELLE

Point 1/ Banque :

Nous confirmons le changement de banque de la Caisse d'Épargne pour le Crédit Mutuel.

Pour la procuration, nous la donnons à :

- Thibault LALLEMAND, Président de la Ligue,
- Stéphane LINARD, Trésorier de la Ligue,
- Soledad CAMACHO, responsable administrative et comptable.

Soledad CAMACHO sera chargée de l'ouverture des comptes (courant et livret A) auprès du Crédit Mutuel de Frontignan ainsi que de la clôture auprès de la Caisse d'Épargne de Toulouse.

Soledad devra fournir les documents nécessaires pour l'ouverture des comptes mais pour que le Président et le Trésorier soient définitivement enregistrés, ils devront se rendre dans une agence Crédit Mutuel à proximité de chez eux pour finaliser leur inscription en présentant leur carte d'identité originale.

La carte bleue sera au nom du Président, Thibault LALLEMAND, mais avec le numéro de téléphone de la Ligue (06.24.75.97.51) pour que Soledad y ait accès.

Les virements les plus élevés sont ceux de la F.F.TRI. pour la réversion des ré-affiliations clubs et paiement des licences qui vont parfois jusqu'à plus de 50 000 €.

Point 2/ Achats :

Nous validons les achats d'Hervé COURTOIS concernant la valorisation des arbitres. Nous accordons le sac à dos et le bon d'achat pour la somme de 1 540 €, pour un budget prévisionnel 2021 de 1 500 €.

Point 3/ Réservation de l'hôtel pour Angers (France ligue du 17 juillet : réservation du 12 au 19 juillet pour 40 jeunes et adultes.)

Un acompte de 2 661 € va être fait. Le devis revient de 8 870 € avec possibilité de modifier le nombre de jeunes.

Point 4/ Licences membres du CA et salariés de la Ligue :

Toute personne élue au Conseil d'Administration, salariée de la Ligue ou président honoraire peut bénéficier de la prise en charge par la Ligue d'une licence F.F.TRI. à hauteur du coût d'une licence dirigeant + l'assurance de base correspondant à l'option 1, soit un total de 34,15 €.

Pour cela il suffit d'en faire la demande.

Point 5/ Subvention de la région :

Il nous reste 1 500 €.

Nous validons l'achat d'un ordinateur, la housse, le clavier et la souris.



Point 6 :

Nous validons la demande de Mathias pour le CREU pour l'achat de 150 € pour des élastiques d'échauffement de natation.

Le Président clôture la séance à 21H00.

Thibault LALLEMAND
Président

Daniel BOISSIERE
Secrétaire Général